



Ministère de l'Agriculture

.....

Projet de Développement de la Résilience à l'Insécurité
Alimentaire dans les pays du Sahel en Mauritanie (PDRIANSM)

.....

Unité de Gestion du Projet
Suivi & Evaluation

ACTIVITES PREVUES ET REALISATIONS DU PROJET

Février 2018

I. CONTEXTE

La République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le Projet de Développement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire dans les pays du Sahel en Mauritanie (PDRIANSM).

Le projet est cofinancé par la Banque Islamique de Développement (BID) et le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie (RIM) à hauteur de Vingt et un millions Sept Cent Trente Mille dollars (21.730.000 \$ US répartis comme suit :

- a) Un prêt ordinaire BID d'un montant de Quatre Millions Huit Cent dix Mille Dollars (4.810.000 \$ US) ;
- b) Un prêt Istisna'a BID d'un montant de Cinq Millions Trois Cent Soixante-dix Mille dollars (5.370.000 \$ US) ;
- c) Un prêt Istisna'a déclaration de Djeddah BID d'un montant de 6,870 (Six Millions Huit Cent soixante-dix Mille dollars 6.870.000 \$ US) ;
- d) Un fonds de contrepartie Etat sur financement de la RIM d'un montant de Quatre Millions Six Cent Quatre-vingt Mille dollars (4.680.000 \$ US).

Le projet vise à fixer les moyens de subsistance des populations rurales ciblées, développer leur capacité à s'adapter aux changements climatiques et d'aider des décideurs à avoir l'information nécessaire pour contrôler la crise alimentaire.

Le projet aidera en particulier : (i) au développement de la collecte et la conservation de l'eau de pluie et la petite infrastructure d'irrigation ; (ii) au soutien du mécanisme régional pour les prévisions, la gestion et la prévention de la crise alimentaire ; (iii) à la contribution à la création d'une réserve stratégique régionale de nourriture en augmentant le système d'information pour la gestion efficace des désastres ; (iv) à la protection des moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables et (v) à renforcer la résilience des pastoralistes, des agro-pastoralistes et des agriculteurs dans la vallée du fleuve Sénégal et dans la zone agropastorale.

Le projet intervient sur cinq (05) wilayas et comporte une gamme variée d'activités réparties en trois (3) composantes comme suit :

- Développement de la Résilience aux changements climatiques et de la Sécurité Alimentaire ;
- Réhabilitation et préservation des moyens de subsistance en zone du fleuve et agropastorale ;
- Gestion du Projet.

II. OBJECTIFS

L'objectif global du projet est de : (i) conjurer l'impact de la sécheresse et de la famine, qui accablent les populations et (ii) permettre le retour de l'essor économique et social. Plus spécifiquement, le projet vise à assurer les moyens de subsistance de la population rurale ciblée, de développer ses capacités d'adaptation aux changements climatiques et d'aider les décideurs d'avoir les informations nécessaires pour gérer les crises.

Le projet aidera en particulier à :

- Développer la collecte d'eau de pluie et de l'infrastructure de la petite irrigation,
- Soutenir le mécanisme régional pour la gestion prévisionnelle et la prévention de la crise alimentaire ;
- Contribuer à la création d'une stratégie de réserve régionale alimentaire grâce à l'amélioration du système d'information pour la gestion efficace des catastrophes ;
- Protéger les moyens de subsistance des ménages les plus vulnérables ;

- Renforcer la résilience des pasteurs, agropasteurs et agriculteurs dans les zones pastorales, agro-pastorales et dans la vallée du fleuve Sénégal.

III. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu du projet les résultats ci-après :

- **600 ha** de terres irriguées réhabilités dans la zone du fleuve (production de riz) ;
- **120 ha** de nouvelles terres irriguées développés dans la zone agropastorale (maraichage et fourrage) ;
- **46 ha** de périmètres maraîchers féminins aménagés (zone fleuve) ;
- **60 systèmes d'irrigation** à petite échelle construits et équipés ;
- **6 petits barrages** de récupération de l'eau à petite échelle sont réalisés ;
- **23 locaux multifonctionnels** construits pour les organisations féminines ;
- **23 décortiqueuses** à 2 cylindres fournies ;
- **2 tracteurs de 120 CV** avec équipements (labour, billonnage...) fournis ;
- **5 magasins** de stockage réalisés ;
- **40 forages** réalisés et équipés de pompes solaires ;
- **1 chambre froide** équipée d'un groupe électrogène mise en place ;
- **12.900 petits ruminants** fournis pour la reconstitution des troupeaux de pasteurs et agro-pasteurs vulnérables + une assistante technique des services vétérinaires pour le traitement du bétail contre les maladies essentielles;
- **8 unités** artisanales de transformation du lait construites dans la zone agropastorale,;
- **60 unités** de poulaillers paysans construites ;
- **15 unités** de fabrication de blocs multi-nutritionnelles mises en place ;
- **9 unités** de reboisement (agroforesterie) réalisées.

IV. COMPOSANTES DU PROJET

Le projet est articulé en 3 composantes :

- **Composante A** : Renforcement de la résilience aux changements climatiques et de l'Amélioration de Sécurité Alimentaire ;
- **Composante B** : Réhabilitation & préservation de moyens de subsistance (milieu rural) ;
- **Composante C** : Gestion de projet.

V. ZONES D'INTERVENTION

La zone d'intervention du projet a été choisie en fonction d'un processus initié et supervisé par le Ministère du développement Rural basé sur la répartition géographique des zones les plus vulnérables touchées par le changement climatique :

- 2 Wilayas dans la vallée du Fleuve (Gorgol et Guidimagha) et
- 3 Wilaya dans la zone agro-pastorale (Assaba, Hodh El Gharbi, Hodh El Charghi).

Les interventions seront concentrées dans les zones irriguées et agro-pastorales de ces régions où seront ciblées les populations les plus démunies et les plus vulnérables face aux aléas climatiques.

VI. CIBLES DU PROJET

Le projet ciblera les agriculteurs et les pasteurs et agro-pasteurs pauvres et les groupes vulnérables qui ont perdu ou risquent de perdre leurs capacités productives et sont très dépendants de l'aide alimentaire.

Les avantages attendus comprennent(i) l'augmentation de la productivité agricole et de la production pour les groupes ciblés grâce à une meilleure gestion de l'eau dans la vallée du

fleuve Sénégal et les zones agro-pastorales (ii) le développement de nouvelles activités génératrices d'emplois en amont ainsi qu'en aval des chaînes de valeur de la production agricole et(iii) une meilleure nutrition et une meilleure santé pour les agriculteurs, les éleveurs et les troupeaux.

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie de mise en œuvre du projet sera essentiellement basée sur le « faire-faire ». Elle se concrétisera par la contractualisation avec des prestataires privés ou publics ayant les compétences nécessaires pour réaliser les activités prévues :

- Pour les prestataires privés, le mandat consistera principalement à la réalisation de toutes les études nécessaires à la bonne exécution du projet, le suivi et contrôle des travaux, les audits et autres études organisationnelles. En effet, un ingénieur-conseil sera recruté pour chaque zone pour offrir une assistance technique au projet, notamment en assurant la conception technique détaillée des études, la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) en collaboration avec les services techniques, ce qui sera une condition préalable au lancement des travaux ;
- Le partenariat avec les structures du secteur public se fera à travers des protocoles d'accord avec les services techniques pour la mise en œuvre des activités spécifiques relevant de leurs compétences. Le mandat de ces structures portera principalement sur la conduite du processus d'information/sensibilisation, l'identification, le renforcement des capacités des bénéficiaires, la vulgarisation des bonnes pratiques, l'appui-conseil, la collecte et le traitement des données etc.

B : PRINCIPALES REALISATIONS

- Recrutement du personnel du Projet :
 - ☞ Au niveau de l'Unité de Coordination du Projet :
 - 1 Coordinateur,
 - 1 Responsable Administratif et Financier,
 - 1 Expert Chargé du S&E,
 - 1 Expert Chargé de la Passation des Marchés,
 - 1 Assistante de Direction,
 - 1 Assistant au Chargé du S&E,
 - 1 Assistante en Genre,
 - 1 Agent Administratif,
 - 3 chauffeurs,
 - 1 planton et
 - 2 gardiens) ;
 - Le recrutement du comptable en cours.
 - ☞ Au niveau des Antennes Régionales
 - 2 Chefs d'Antennes,
 - 5 Ingénieurs,
 - 7 chauffeurs.
- Une prise de contact avec les autorités administratives, (du 31/08/2016 au 08/09/2016) au niveau des Wilayas d'intervention du PDRIANSM ;
- Identification des 83 sites (villages) d'intervention du projet (effectuée du 29/10/2016 au 07/11/2016), suivant la répartition ci-dessous :
 - ❖ **Au niveau de la Zone Agropastorale:**
 - 30 villages au niveau du Hodh El Charghi ;
 - 20 villages au niveau du Hodh El Gharbi ;

- 10 villages au niveau de l'Assaba.
- ❖ **Au niveau de la Zone du Fleuve :**
 - 20 villages au niveau du Gorgol ;
 - 03 villages au niveau du Guidimakha.
- Visite de familiarisation effectuée du 19 au 23 mars 2017 au profit de cinq cadres répartis comme suit **(i)** un cadre du Ministère de l'Agriculture, **(ii)** deux cadres du Ministère de l'Economie et des Finances et **(iii)** trois cadres du Projet.
- Acquisition de dix (10) véhicules doubles cabines de types NISSAN
- Signature d'une convention (un protocole d'accord) avec le CILSS : le 15 mai 2017.
- Mission de validation des sites (villages) d'intervention retenus au niveau de la zone d'intervention du Projet (du 11 au 25 août 2017).
- Acquisition des 2 000 têtes de petits ruminants au profit de 400 ménages démunis (distribution en cours).
- Acquisition de 150 tonnes d'aliments pour bétail (la publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse locale effectuée le 20/02/2018).
- Recrutement d'un Bureau Ingénieur Conseil, processus en cours (le Rapport technique est envoyé à la BID pour non objection).
- Recrutement d'un Bureau d'Appui Technique pour la mise en vigueur du Projet (la DDP est envoyée aux huit (8) Bureaux short-listés et la date d'ouverture des offres techniques est prévue le 12/03/2018).
- Elaboration du Manuel de procédures du projet (la Demande de Proposition envoyée le 23 février 2018 à la BID pour non objection).
- Tenue de la première réunion du Comité de Pilotage du Projet (28/12/2017).
- Identification des actions prioritaires des communautés bénéficiaires :
 - ☞ Identification de 400 premières familles démunies issues des deux zones d'intervention du projet ;
 - ☞ Identification des 23 périmètres rizicoles (594 ha) à réhabiliter dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal ;
 - ☞ Identification de 10 périmètres maraîchers (20 ha) à équiper en californien ;
 - ☞ Identification des zones favorables pour la mise en place des ouvrages de retenu (Barrages, digues et diguettes...) ;
 - ☞ Identification des sites nécessitant des points d'eau (études, forages et équipements) ;
 - ☞ Identifications des sites favorables pour le reboisement ;
 - ☞ Identification des zones favorables pour la mise en place des poulaillers ;
 - ☞ Etc...
- Plan d'action 2018 en cours de validation.